



LE PETIT DÉNATOIS

Janvier 2025

Numéro 14



ÉDITO DU MAIRE

Chères Dénatoises, chers Dénatois,

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

Nous souhaitons exprimer nos remerciements les plus chaleureux à tous les agents de la municipalité, au corps enseignant de notre école, aux employés de la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois (C2A), aux employés de l'accueil de loisirs (ALSH) Les P'tits Loups et à tous les bénévoles des associations dénatoises.

L'année 2024 restera dans les mémoires avec l'ouverture du groupe scolaire et ALSH « Notre École ». Ce magnifique projet a trouvé sa place dans notre commune : le bâtiment se fond totalement dans le patrimoine du village et dégage un dynamisme à l'image de notre commune et du bien vivre à Dénat.

Nous avons eu l'honneur de planter l'arbre de la laïcité le 9 décembre devant l'école. À cette occasion, j'ai rappelé l'importance du choix du nom de Notre École. Ce choix a été délibéré et conscient afin que l'école soit pleinement intégrée à la vie du village et porte haut et fort les valeurs de la république : une école inclusive et accessible à tous.

Bien d'autres projets verront le jour en 2025 afin de poursuivre la dynamique impulsée par mon équipe municipale, avec notamment la création d'une maison des assistantes maternelles (MAM). Celle-ci verra le jour en septembre 2025, en lieu et place de l'ancienne maternelle, et permettra l'accueil de 8 enfants.

Un des beaux projets de 2025 sera la voie douce qui reliera le centre du village à la RD 612 et qui mettra tous les usagers en sécurité. Vous êtes nombreux tous les jours à cheminer vers la RD612 pour aller prendre le car, et nous constatons que vous êtes désormais nombreux à utiliser cette voie douce pour vous promener seul ou en famille. Je tiens à préciser que grâce au travail accompli par le conseil, ce projet est totalement financé par la C2A, le département du Tarn et l'État. Les abords de la voie douce seront aménagés au cours des prochaines années afin de rendre le lieu encore plus agréable.

Je remercie chaleureusement mes adjoints et tout le conseil municipal pour leur travail, leur investissement, leur présence et leur confiance de chaque instant, depuis le début de notre mandat. Cette dynamique nous a permis de mener à bien toutes les tâches que vous nous avez confiées.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des vœux de la commune le dimanche 26 janvier 2025, à 11 h, à la salle des fêtes Robert Raynal. Nous comptons sur votre présence.

Pour conclure, je souhaite que cette nouvelle année soit pour vous tous remplie de bonheurs au quotidien, de dynamisme, de courage et de sérénité.

Bonne année 2025.
Olivier Oustric

DATES À RETENIR

Samedi 25 janvier 2025

Soirée Jeux de société,
Organisée par l'Association
Familles Rurales de Dénat.

Dimanche 26 janvier 2025

Cérémonie des vœux,
À 11h, à la salle des fêtes.

Samedi 1^{er} février 2025

Loto,
À 20h30, à la salle des fêtes,
Organisé par l'Association
Communale de Chasse de Dénat.

Samedi 8 février 2025

Repas dansant,
À 19h, à la salle des fêtes,
Organisé par l'APE de Dénat.

Samedi 29 mars 2025

Matinée biodéchets / composteurs,
De 9h à 12h, devant la mairie,
Organisé par la C2A.

SOMMAIRE

État civil - 2

Les dernières décisions - 2

Cérémonie des vœux - 2

Forum des associations - 3

Inauguration de l'école - 3

Commémoration du 11 novembre - 4

Matinée biodéchets - 5

Voie douce - 5

En bref - 5 et 6

L'adressage se termine - 6

Aménagement rue de Goy - 6

Nettoyage de l'Assou - 7

Une dénatoise aux championnats du monde - 7

Mentions légales :

Directeur de la publication : Olivier Oustric

Directrice de la rédaction : Marie Estéveny

Imprimé par la Commune de Dénat

Tirage en 420 exemplaires

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Lümenzo SANCHEZ,
né le 08/09/2024,
- Marius DECROP,
né le 28/09/2024,
- Léonie DERRUAU,
née le 20/11/2024,
- Leïa JASPART,
née le 30/11/2024,
- Soléa DELANNOY,
née le 17/12/2024.

Nos plus sincères félicitations à :

- Béatrice LEPLAINGARD
& Pascal GRANIER,
mariés le 23/11/2024

Ils nous ont malheureusement quittés :

- Arlette LAURENT,
épouse BONACORSI,
décédée le 25/08/2024,
- Michel PY,
décédé le 01/10/2024,
- Georgette VIDAL,
veuve SENEGAS,
décédée le 12/10/2024,
- Philippe DUPUY,
décédé le 12/11/2024,
- Chantal MONSARRAT,
décédée le 14/11/2024,
- Jean CHAMAYOU,
décédé le 08/12/2024.



28 septembre 2024

Visite de Philippe BONNECARRÈRE,
Député du Tarn,
dans des entreprises et exploitations
agricoles de la commune.

LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Voici un extrait des principales décisions prises lors des derniers conseils municipaux.

Vous trouverez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux (et d'autres informations) sur le site internet de la municipalité : www.mairie-denat.fr.

● **Transfert des parcelles C911 et C912 à la commune**

Le conseil municipal a accepté le transfert des parcelles C911 et C912 à la commune. Ces parcelles correspondent à la rue des Noyers et à l'espace vert la jouxtant. Les compétences voirie, éclairage public, pluvial et assainissement avaient déjà été transférés à la commune.

● **Modification du rythme horaire d'un adjoint technique**

Suite à l'installation dans les nouveaux locaux de l'école et afin de permettre la réalisation du ménage de la garderie municipale après le départ des enfants, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 15 minutes par jour le temps de travail d'un de ses agents à compter du 1er décembre.

● **Périmètre des Architectes des Bâtiments de France**

La commune a reçu un courrier émanant de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn (ABF) et proposant de modifier le Périmètre Délimité des Abords de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

Afin de conserver le charme et l'unité esthétique de notre village, le conseil municipal a décidé de conserver le périmètre des 500 m autour de l'église et va demander d'y inclure la totalité des terrains des futurs lotissements.

● **Modification des horaires de l'éclairage public**

Suite aux retours effectués par les dénatois sur l'extinction de l'éclairage public, il est apparu nécessaire de modifier la date de passage aux horaires d'hiver afin notamment d'assurer la sécurité des collégiens et des lycéens au niveau des arrêts de bus.

Le conseil municipal a donc décidé que les horaires d'hiver de l'éclairage public seraient déclenchés à partir du 1er septembre.

● **Lutte contre les dépôts sauvages**

Suite à de nombreuses incivilités (plus de 700 kg de déchets ont été ramassés par notre agent communal en deux semaines), une demande d'autorisation d'installation d'une caméra au point de collecte des déchets de la Teulière a été déposée auprès de la Préfecture.

Si cette expérimentation permet effectivement de limiter les incivilités, des demandes seront effectuées pour les autres points de collecte des déchets.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le maire, Olivier Oustric, et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la :

Cérémonie des vœux,

qui se déroulera le :

Dimanche 26 janvier 2025,

À 11h,

À la salle des fêtes Robert Raynal.

Ce sera pour nous un privilège de vous accueillir et de contribuer au bien vivre ensemble dans notre commune.

Nous tenons à perpétuer ce moment d'échange entre élus et administrés afin notamment de répondre à vos questions sur les projets de la commune, qu'ils soient passés, en cours ou à venir.

Dénatoises, Dénatois, nous comptons sur votre présence nombreuse.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Le dimanche 8 septembre, dernier jour de la fête du village, s'est tenu de 14h à 17h, le forum des associations de notre commune.

Sous les barnums, bien abrités de la pluie, les bénévoles de chaque association ont pu présenter leurs activités programmées et échanger avec les personnes intéressées.

Ils ont également participé à l'animation de cet après-midi récréatif et festif en proposant plusieurs jeux. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges : tir à la corde, "chamboule tout", quiz sur des objets insolites...

Merci à tous les bénévoles des différentes associations d'avoir répondu présent et d'avoir contribué à la réussite de cet événement.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE



Le 28 septembre 2024, le maire et son équipe ont convié la population dénatoise à l'inauguration de la nouvelle école du village, baptisée "Notre École".

Ce bâtiment accueille l'école, les services municipaux de restauration scolaire et de garderie, et l'accueil de loisirs Les P'tits Loups de l'association Familles Rurales de Dénat.

Nous remercions nos partenaires et financeurs qui nous ont fait l'honneur de leur présence et ont salué dans leurs discours le projet porté par notre commune :

- M. Sébastien Simoès, secrétaire général de la Préfecture du Tarn,
- M. Philippe Folliot, sénateur du Tarn,
- M. Philippe Bonnacarrère, député du Tarn,
- M. Christophe Ramond, président du Conseil Départemental du Tarn,
- M. David Donnez, conseiller départemental de notre canton,
- Mme Stéphanie Guiraud-Chaumeil, présidente de la C2A,
- Mme Valérie Guillon, directrice de la CAF du Tarn,
- M. Stéphane Aymard, président de la CAF du Tarn,
- M. Benoît Beauvois, Architecte,
- Mme Anne Estéveny, présidente de l'association Familles Rurales de Dénat.

Nous remercions également les nombreux élus et agents de notre commune, de la C2A et d'autres communes qui étaient présents à nos côtés ainsi que les dénatois venus en nombre.

Nous avons eu la joie de revoir d'anciens enseignants et agents municipaux aux côtés de l'équipe actuelle.



Les enfants de l'école avaient préparé avec sérieux une chanson des Enfantastiques : "C'est pas d'bol, j'aim'rais mieux aller à l'école".

À la suite des discours, ils l'ont entonnée avec enthousiasme.

Isabelle Préget et Olivier Oustric ont ensuite officiellement coupé le ruban de cérémonie.





L'ensemble des invités a enfin pu découvrir les locaux de l'école avec l'organisation d'une visite guidée.

Nous remercions également la C2A et ses services qui ont financé et réalisé le parking et les abords de l'école, ainsi que l'association Arbres et Paysages qui s'est chargée de l'aménagement des espaces verts jouxtant l'école.

La cérémonie a été suivie d'un apéritif dînatoire.



Nous tenons d'ailleurs à remercier les bénévoles des associations de la commune qui ont œuvré de façon magistrale à la réussite de cette journée (installation, service, rangement...).



Ce moment convivial a été fort apprécié par la population et les élus.

Il nous a permis de remercier encore chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet en donnant de leur temps.



Photos : Doria Photo's

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Malgré un temps maussade, une centaine de dénatois se sont rassemblés le dimanche 10 novembre à 11h15, devant le monument aux morts, pour assister à la cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale.

Les enfants de l'école ont grandement participé à cette célébration afin d'honorer la mémoire des soldats qui ont donné leur vie pour la nation, en chantant « Douce France » et « Le chant des partisans ».



Nous tenons à remercier l'association "Histoire de nos pères" d'avoir une fois encore répondu présent, ainsi que nos porte-drapeaux : M. Lacaille, Antoine, Aristide, Philimi et Pierre, nos conseillers départementaux : David Donnez et Marie-Claire Malroux, et les élus de Dénat, Labastide-Dénat et Puygouzon.

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par les communes de Dénat et Puygouzon.

MATINÉE BIODÉCHETS



Rendez-vous samedi 29 mars pour une matinée autour des biodéchets !

Les équipes de la C2A seront présentes devant la mairie, entre 9h et 12h.

Au programme de ce moment convivial, échanges, conseils et astuces sur la pratique du compostage et la prévention des déchets.

A 10h, une distribution exceptionnelle de composteurs aura lieu devant la mairie (tarif réduit à 18 € pour le modèle standard et 25 € pour le grand modèle). Chaque composteur est fourni avec un bioseau permettant de transporter facilement les épluchures et restes alimentaires.

La distribution sera accompagnée d'un temps d'information pratique d'environ 20 minutes (principes du compostage, consignes d'installation, montage etc.).

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous vite par téléphone au 05 63 76 07 27 ou directement à la mairie.

Nous vous attendons nombreux !

VOIE DOUCE



Depuis début octobre, les travaux de création de la voie douce qui reliera le village à la route départementale 612 sont en cours.

D'une largeur de 3 m, elle va permettre aux nombreux élèves et villageois qui prennent les bus du réseau régional LiO, de rejoindre l'arrêt de bus à pied ou en vélo en toute sécurité.

Un garage à vélo sera installé à proximité de la route départementale 612.

Cette voie cyclable et piétonne de 1,9 km de long connectera également notre bourg au chemin des Droit de l'Homme (voie verte) pour le plus grand bonheur des amateurs de randonnée, de footing ou de vélo.

Le coût de ce projet, d'un montant prévisionnel de 930 000 € HT, est entièrement pris en charge par l'État (50 % via le programme Territoires Cyclables), le département du Tarn (plan Tarn à vélo) et la C2A.

Cette opération n'impacte pas notre budget communal.

L'ensemble du conseil municipal tient à remercier la C2A d'avoir porté et réalisé ce projet et également les propriétaires terriens qui ont accepté de vendre une partie de leurs parcelles afin que cette voie douce puisse se concrétiser.



EN BREF...

Le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) dans les locaux de l'ancienne école avance.

Le marché public d'appel d'offres aux entreprises sera lancé courant janvier 2025.

L'ouverture de la MAM est prévu pour septembre 2025.

Nous tenons à remercier Mme PEREZ.

Elle nous a offert une copie du tableau de Vincent Van Gogh « Église Auvers sur Oise », réalisée par Marie José Aussenac.

Fin septembre 2024, **les élèves des classes de CM1 et de CM2 ont validé le « Savoir rouler à vélo ».**



Ils avaient au préalable suivi une formation de quatre jours, dispensée par le Saint-Juéry Olympique Cyclisme.

Des arceaux à vélo ont été installés par les services de la C2A, sur la place de la Mairie et à la salle des fêtes Robert Raynal.



EN BREF...

Du 14 janvier au 12 avril 2025,
la C2A va réaliser
une enquête mobilité.

L'enquête a pour objectif principal de recueillir des informations sur la mobilité quotidienne et l'utilisation des différents moyens de transport des habitants du territoire.

Les 2 816 personnes interrogées recevront un courrier de la société IPSOS, avant d'être interrogées à l'occasion d'un entretien téléphonique d'une durée de 20 minutes.

www.enquete-mobilite-grand-albigeois.fr



Le lundi 9 décembre 2024, nos écoliers ont assisté à la plantation de l'arbre de la laïcité.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de
Mme DUPRAT, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mme CARNEMOLLA MANEVILLE, Inspectrice Académique,
M. BALARAN, Président de l'Association des Maires du Tarn,
Mme MALROUX, Conseillère Départementale du canton de Saint-Juéry.



L'ADRESSAGE SE TERMINE

Après plus d'un an de travaux, le dossier de l'adressage des habitations situées dans les hameaux et en campagne touche à son terme.

Comme dans les communes environnantes, nous avons fait le choix numéroté les maisons en mesurant leur distance depuis le début de la voie (l'origine étant l'extrémité la plus proche du centre du village), afin de faciliter le travail des secours et des livreurs. Nous avons souhaité conserver les noms des lieux-dits et des hameaux dans les noms des voies ou dans l'adresse.



Les propriétaires d'habitations étaient conviés les 17 et 21 décembre pour venir retirer leur certificat d'adressage et leur plaque de signalisation. Les retardataires peuvent passer les chercher à la mairie, aux horaires d'ouverture.

Ce projet, d'un coût approximatif de 15 000 €, fait suite à la loi 3DS promulguée en 2022.

La pose des panneaux mentionnant le nom des voies par les services de la C2A en début d'année 2025 viendra couronner tous ces efforts.

Nous remercions les services de la C2A et l'association TIGEO qui nous ont accompagnés dans ce dossier.

AMÉNAGEMENT RUE DE GOY

Durant le premier trimestre de l'année 2025, la partie communale de la rue de Goy située entre le château d'eau et le carrefour avec la rue des Noyers, va être aménagée.

Sur la gauche (côté nord), une voie douce d'une largeur de 1,50 m va être créée pour les piétons et les cyclistes.

Un petit muret sera construit par endroits pour tenir le talus. La rue de Goy sera décalée de 50 cm vers la droite (côté sud) afin de respecter la largeur réglementaire. Elle sera séparée de la voie douce par une petite bordure en béton.

Le montant total des travaux est estimé à 87 000 €.

La commune a obtenu différentes aides :

- 15 000 € du département du Tarn dans le cadre du Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local (FAVIL),
- 21 000 € de la C2A dans le cadre du fonds de concours,
- 30 000 € de la C2A.

Le montant restant à la charge de la commune est estimé à 21 000 €.

La partie de la rue de Goy située entre l'ancienne école et le château d'eau ne sera pas aménagée dans l'immédiat puisqu'il s'agit d'une route départementale.



NETTOYAGE DE L'ASSOU

Le ruisseau de l'Assou traverse les communes de Dénat, Puygouzon et Fréjairolles.

La C2A adhère à l'Établissement Public d'Aménagement et Gestion de l'Eau (EPAGE).

Ce sont des syndicats mixtes qui ont vocation à assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions « milieux aquatiques » et « prévention des inondations ». Grégory Averous, le premier adjoint, y représente notre commune.



Au mois d'août, une réunion a été organisée pour les riverains de l'Assou, en présence de la C2A, de la mairie et du syndicat des rivières, afin d'échanger sur les travaux prévus de nettoyage du ruisseau et des berges.



Ces travaux se sont déroulés durant ce dernier trimestre 2024 et ont totalement été pris en charge par la C2A et le syndicat des rivières.

Les berges ont été dégagées et les arbres morts ont été coupés et évacués. Seules les souches ont été laissées afin de favoriser le maintien des berges et d'éviter les éboulements.



UNE DÉNATOISE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Nina Vabre, une jeune dénatoise âgée de tout juste 18 ans, vient de participer aux championnats du monde de VTT Trial.

Cette année, ces championnats se déroulaient à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) du 17 au 21 décembre 2024.



Le VTT Trial est un sport non olympique. Il consiste à passer par des obstacles, tel des troncs, des buses, des cailloux, sans poser ni le pied ni le vélo sur un appui. Explosivité et équilibre sont nécessaires, entre autres, pour réussir dans cette discipline.

"C'est un sport très complet, épuisant et difficile, mais j'adore !" nous explique Nina.

En août 2024, à Valberg, la jeune fille a remporté un 2ème titre de Championne de France de VTT Trial.

Elle est ravie de participer pour la 4ème fois aux championnats du monde de la discipline.



Nina a participé à la course par équipes, avec 4 pilotes masculins, et espérait enfin ramener la médaille d'or.

"Je suis double médaillée en argent donc maintenant on vise le titre avec Robin, Nathan, Guillaume et Roman, mes camarades de l'équipe de France", nous disait Nina avant son départ.

À Abu Dhabi, avec leurs 790 points, ils sont montés sur le podium, mais sur la 2ème marche.

L'équipe d'Espagne a remporté le titre avec 800 points.

L'Allemagne vient compléter ce podium avec 730 points.

Même si son objectif n'a pas été atteint, notre équipe de France a réalisé une superbe performance en remportant cette médaille d'argent.



À Abu Dhabi ce samedi 21 décembre 2024, avec 150 points, Nina s'est classée 5ème du championnat du monde, à seulement 30 points de l'allemande Nina Reichenbach qui occupe la dernière marche du podium.

Deux pilotes espagnoles : Alba Riera et Vera Baron Rodriguez, sont arrivées en tête de l'épreuve avec respectivement 210 et 200 points.

Bravo à Nina pour sa réussite et sa régularité depuis plusieurs années. Participer à des championnats du monde pour la quatrième fois à seulement 18 ans, ce n'est pas rien.

Nul doute qu'elle aura de nouvelles occasions de se dépasser et de monter sur le podium des mondiaux en individuel.

N'hésitez pas à suivre Nina sur son compte Instagram : @Nina.Vabre, ou sur son compte Facebook : Nina Vabre.



À titre individuel, Nina licenciée du club Horizon Montluçon (Allier) espérait enfin un podium lors des championnats du monde de VTT Trial.

L'an passé aux Championnats du monde de Glasgow en Écosse, elle avait fini au pied du podium.

Avant son départ, Nina nous expliquait les raisons de ses objectifs : "Je suis actuellement classée 4ème mondiale et, lors des trois premières manches de la coupe du monde de cette année, j'ai fini à la 4ème place. En novembre, pour la dernière manche de la coupe du monde qui se déroulait en Vendée, j'ai fini 3ème".

Mairie de DÉNAT

Accueil du public : 1, Place de la Mairie
81120 Dénat

- le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- le jeudi de 14h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contactez-nous :

Téléphone : 05 63 76 07 27

E-mail : mairie@mairie-denat.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 14h à 17h

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous :

www.mairie-denat.fr

Pensez à télécharger l'application :

